



Flamme olympique

Le Canard Saint Gillais

La foule au petit matin

Surprise agréable pour les organisateurs locaux dans les communes du canton de Saint-Romain, traversées par la caravane de la Flamme olympique de 4 h. 50 à 5 h. 50. Le passage des jeunes relayeurs a suscité un engouement populaire que l'on n'attendait pas en cette heure matinale.

A Saint-Aubiñ-Routot, des deux côtés de la RN 15, 70 à 80 personnes applaudissaient les jeunes agitant de petits drapeaux et quelques fusées fournies par le foyer rural et la municipalité éclairant la nuit. Un groupe de « joggers » — parmi lesquels Jean-Max Reinbolt, l'instituteur et Raymond Savoye, ancien directeur de la RNUR de Sandouville — emboîtèrent à distance la foulée des porteurs et accompagnèrent ceux-ci jusqu'au centre de Saint-Romain.

Au chef-lieu de canton, justement, c'était la grande foule, massée sur les places et dans le crépitement des flashes, le relais s'effectua entre Sébastien Mologlou le Saint-Romanais et Grégory Berthier le Rémois, juste entre la Poste et l'Hôtel de Ville, sous les anneaux olympiques

illuminés, tandis que les gyrophares des véhicules des pompiers locaux lancaient leurs éclairs bleus. Et bien qu'ayant prévu large, les bénévoles de l'Union commerciale furent dévalisés en brioches, croissants et café/chocolat distribués gracieusement à plus de 350 personnes : une ambiance sympathique, joyeuse et fort conviviale, récompensant les responsables municipaux et commerciaux de leurs efforts.

A Saint-Gilles, Jean Adam, le maire, entouré des jeunes du foot, de dirigeants, d'élus... (et même d'une petite sportive de 6 ans), précéda le cortège sur la route menant au centre du village. Devant le stade illuminé, tandis que brûlait une torchère sous des anneaux olympiques, les enfants tenant des flambeaux allumés firent une haie d'honneur au porteur de la flamme (de surcroît un jeune du village).

Et là encore, le petit matin se termina dans la salle toute proche pour les spectateurs, autour du chocolat et des croissants, tandis qu'au Parc-d'Anxtot, la flamme quittait le canton et que



Denis Merville, conseiller général et régional — parti en footing depuis le chef-lieu avec J.M. Baudouin, G. Lecossais et D. Langlois — cessait, lui aussi, sa participation sportive.



2024

SOMMAIRE

- 2 Sommaire
- 3 Édito
- 4 Communauté Urbaine
- 5 Urbanisme
- 6 Les rendez-vous de l'été
- 7 Places de football
- 8 Travaux communaux et intercommunaux
- 9 Budget
- 10 Avoir un chien de catégorie
- 11 Bien vivre ensemble - Flamme olympique
- 12 Voeux et voeux des agents
- 13 8 mai - 11 novembre
- 14 Fêtes des mères - Médailles du travail
- 15 Fleurissement
- 16 CMEJ
- 18 Repas des aînés
- 19 Colis des aînés
- 20 Noël des enfants
- 21 SIVOS
- 22 École Henri Boullen
- 23 Fête du Ludisports - Ludisports
- 24 École l'Envolée
- 25 Fresque du sol
- 26 Plantation des arbres
- 27 Les Randonneurs Cyclistes, LABD, Couture, La Souris Saint Gilles
- 28 Comité des fêtes
- 30 Club des Aînés
- 31 ESPC, Chasse
- 32 Yoga, MPT
- 33 Etat civil
- 34 Tarifs salle polyvalente, tarifs concessions
- 35 Numéros utiles

Informations mairie

La mairie est ouverte au public :
Le lundi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00



Carine NICOLAS & Alexandra LETETU

Vous pouvez rencontrer Madame le Maire et ses Adjoints lors de la permanence du jeudi.

**Merci de respecter
ces jours et ces horaires !**

Adresse de la Mairie :
42, route du Parc d'Anxtot
76430 Saint Gilles de la Neuville

Tél. : 02 35 20 53 45
09 75 91 33 90

Email : mairie@stgillesdelaneuville.net

Retrouvez-nous sur Facebook : Mairie St Gilles de la Neuville

Site internet : saintgillesdelaneuville.fr



Armelle Legay était agent des écoles et a pris sa retraite durant l'été.



Sylvaine s'occupait de l'entretien des locaux communaux et de la réservation de la salle polyvalente. Elle accompagnait aussi les enfants de l'école à la salle pour le « Ludisports ».

Bulletin municipal de décembre 2024 de Saint Gilles de la Neuville

Population : 667 habitants selon les dernières données en vigueur de l'INSEE en 2024.

Superficie : 709 hectares

Directeur de la publication : Valérie HUON-DEMARE

Coordination de la rédaction : Laure VENDRAND

Comité de rédaction : Valérie HUON-DEMARE, Loïc BRACHAIS, Grégory BLONDEL, Laure VENDRAND

Diffusion : Mairie de Saint Gilles de la Neuville

Réalisation et impression :

Visuel Concept Montivilliers

Téléphone : 02 35 47 27 48

Courriel : agence@visuel-concept.fr

Bulletin Municipal imprimé sur papier FSC - Protégeons nos forêts.
La municipalité remercie toutes les personnes qui ont bien voulu nous fournir les photos, les articles et les annonceurs.

ÉDITO



Mes vœux pour 2025 : Je vous souhaite de faire de votre vie un rêve, et d'un rêve une réalité
A. Saint-Exupéry

2025 »

AU BOUT DE MES RÊVES

Chanson de Jean-Jacques Goldman

Et même si le temps presse
Même s'il est un peu court
Si les années qu'on me laisse
Ne sont que minutes et jours
Et même si l'on m'arrête
Ou s'il faut briser des murs
En soufflant dans des trompettes
Ou à force de murmures
J'irai au bout de mes rêves
Tout au bout de mes rêves
J'irai au bout de mes rêves
Où la raison s'achève
Tout au bout de mes rêves
Et même s'il faut partir
Changer de terre ou de trace
S'il faut chercher dans l'exil
L'empreinte de mon espace
Et même si les tempêtes
Les dieux mauvais, les courants
Nous ferons courber la tête
Plier genoux sous le vent
J'irai au bout de mes rêves
Tout au bout de mes rêves
J'irai au bout de mes rêves
Où la raison s'achève
Tout au bout de mes rêves
J'irai au bout de mes rêves
Et même si tu me laisses
Au creux d'un mauvais détour
En ces moments où l'on teste
La force de nos amours
Je garderai la blessure
Au fond de moi, tout au fond
Mais au-dessus je te jure
Que j'effacerai ton nom
J'irai au bout de mes rêves
Tout au bout de mes rêves
J'irai au bout de mes rêves
Où la raison s'achève
Tout au bout de mes rêves



Les Maisons du territoire : à votre service !

Les Maisons du Territoire ont obtenu au 1er janvier 2021 le label Maison France Services décerné par l'État, ouvrant l'accès à un nouveau bouquet de services. Pas moins de 10 nouveaux opérateurs sont ainsi représentés : CAF, CPAM, La Poste, Pôle Emploi, Caisse de retraite, Agirc-Arrco, Mutualité Sociale Agricole et Ministères de la justice, des finances et de l'intérieur.

LES SERVICES PROPOSÉS DANS LES MAISONS DU TERRITOIRE



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nos agents vous accompagnent pour effectuer vos démarches administratives : demande de RSA, actualisation Pôle emploi, prime d'activités, permis de conduire, carte grise, déclaration d'impôt, point d'accès au droit...

FAMILLES



Un seul lieu pour vous permettre d'accéder à vos démarches du quotidien : Caisse de retraite, AGIRC-ARRCO, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité

Sociale Agricole.

AIDE AUX SÉNIORS



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) informe, conseille et oriente les personnes âgées et leurs familles. Une conseillère vous renseigne au 02 35 19 67 40 et vous reçoit sur rendez-vous à la Maison du territoire un lundi après-midi sur deux. Un nouveau service se met en place à la Maison du territoire avec la permanence d'une coordinatrice gérontologique un vendredi par mois sur rendez-vous au 02 35 44 97 28.

SANTÉ MOBIL'É



Accédez au service de transport MobiFil' à la demande pour personnes à mobilité réduite. Un médecin vous reçoit, évalue votre handicap et propose des solutions adaptées.

Permanences : Tous les deux mois sur rendez-vous auprès du Service santé au 02 35 22 24 06.

UN ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE



POUR VOUS ACCOMPAGNER

Un poste informatique en accès libre est mis à votre disposition, sous l'œil bienveillant de l'animatrice de la Maison du territoire qui pourra vous guider ou vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches en ligne.



URBANISME

Nous vous conseillons sur la faisabilité de vos projets de construction ou d'aménagement, avant le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Permanences : Sur rendez-vous au 02 35 13 51 01 : Les lundi et mercredi de 14h00 à 17h00, et les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00.



PROJET TRAVAUX

Venez rencontrer l'architecte conseil du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme Environnement), il vous orientera dans vos choix et vos démarches en matière de construction.

Permanences : Sur rendez-vous au 02 35 72 94 50 les 3e et 5e jeudis du mois.



RÉNOVATION DE L'HABITAT

En habitat individuel ou en copropriété, bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure gratuit et indépendant, de conseils techniques et d'une aide aux financements de vos projets, en contactant la Plateforme de la Rénovation.

Pour tous les propriétaires sans condition de ressources. Pour des projets d'adaptation du logement au handicap ou à l'autonomie, de rénovation énergétique, d'économie d'énergie, d'énergie renouvelables ou de rénovation de bâti dégradé.

Permanences : Sur rendez-vous au 02 35 22 25 20, tous les mercredis.



EMPLOI JEUNES

La Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral accueille et accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans dans leur recherche d'emploi et de formation.

Renseignements : Du lundi au vendredi au 02 77 00 83 74.



ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

La Communauté urbaine vous propose de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour effectuer vos démarches du quotidien en ligne.

Des permanences sont proposées sans rendez-vous le lundi matin de 9h00 à 12h00.

INFOS PRATIQUES

Site de Saint-Romain-de-Colbosc

Adresse : 5 rue Sylvestre Dumesnil

BP 117 - 76 430 Saint-Romain-de-Colbosc

Téléphone : 02 35 13 36 90 -

Courriel : maisonduterritoire-saintromain@lehavremetro.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



CONTACTEZ-NOUS

19 rue Georges Braque

CS70854 - 760085 Le Havre Cedex

Téléphone : 02 35 22 25 25

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

URBANISME

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Vous souhaitez réaliser des travaux et vous ne savez pas quelles démarches effectuer ? Extension de la maison ou changement de fenêtres ne nécessite pas les mêmes formalités. En fonction de l'importance des travaux, trois situations sont à distinguer :

- les travaux dispensés d'autorisation ;
- la déclaration préalable (DP) ;
- le permis de construire (PC).

Ne pas oublier l'affichage de la DP ou du PC visible depuis la voie publique pendant toute la durée des travaux. La déclaration d'ouverture de chantier doit être affichée pour le PC.

Ne pas oublier également la déclaration d'achèvement des travaux pour les DP et les PC qui atteste de la conformité des travaux avec l'autorisation accordée. Elle sera également indispensable au notaire à la vente de votre bien.



LE SAVIEZ-VOUS ?
Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.

LE SAVIEZ-VOUS ?
La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Bon à savoir
• La déclaration à déposer en mairie (déclaration préalable, 2 mois si le projet se situe dans le périmètre du site classé).
• La déclaration d'un permis de construire peut varier de 2 à 6 mois (à moins en site classé) en fonction des consultations relatives au projet.
• Pour tout projet excédant 150 m² (surface de grandissement), vous avez l'obligation de faire appel à un architecte.

- 01 Je modifie l'extérieur**
en édifant ou modifiant un portail, une clôture ; en changeant la couleur des portes, du crépi...
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
- 02 J'aménage mon garage en pièce habitable**
> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE
En zone urbaine :
• il fait moins de 40 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• il fait plus de 40 m² -> PERMIS DE CONSTRUIRE
Dans les autres zones :
• il fait moins de 20 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• il fait plus de 20 m² -> PERMIS DE CONSTRUIRE
- 03 Je crée ou modifie une ouverture**
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
- 04 J'installe des panneaux solaires**
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
- 05 Je rénove la toiture**
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
- 06 J'installe une fenêtre dans le toit**
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
-> DÉCLARATION PRÉALABLE

- 07 J'installe un abri de jardin**
• de moins de 5 m² -> AUCUNE FORMALITÉ
• entre 5 m² et 20 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
* en respectant tout de même le règlement du PLU.
- 08 Je construis une véranda**
> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE
En zone urbaine :
• de moins de 40 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• de plus de 40 m² -> PERMIS DE CONSTRUIRE
Dans les autres zones :
• de moins de 20 m² -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• de plus de 20 m² -> PERMIS DE CONSTRUIRE
- 09 Je rénove ma façade**
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
-> DÉCLARATION PRÉALABLE
- 10 J'installe une piscine enterrée ou hors-sol**
• de moins de 10 m³ ou qui ne reste en place que 3 mois maximum par an -> AUCUNE FORMALITÉ
• de 10 à 100 m³, sans couverture (ou avec une couverture de moins de 1,80m de haut) -> DÉCLARATION PRÉALABLE
• de plus de 100 m³ ou dont la couverture dépasse 1,80m de haut -> PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour information, des contrôles vont avoir lieu sur la commune dans le courant de l'année, pour ceux qui auraient oublié de déclarer leur travaux, n'oubliez pas de déposer un PC, ou une DP. Merci de régulariser au plus vite votre situation auprès de la mairie. N'attendez pas de recevoir un courrier du service instructeur.



Le magazine territoire est un espace de vie, c'est un rendez-vous qui réunit tous les trimestres

depuis le printemps 2019, certains projets communs et actions du quotidien des 54 communes du territoire Le Havre Seine Métropole.

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le N°21 Hiver 2024, vous y trouverez des rubriques intéressantes, des thématiques spéciales, bref, un condensé de l'histoire de notre territoire.

DEPUIS 1998 - NEUF & RÉNOVATION
76170 GRAND-CAMP

02.35.31.77.96

S.A.R.L. BARDEL MENUISERIE

Menuiserie générale - Agencement - Isolation - Charpente

FENÊTRES PORTES VOLETS PORTES DE GARAGE PORTAILS STORES PERGOLAS

Terres de Fenêtre®
L'excellence française près de chez vous

CLOTURES de Seine SPÉCIALISTE RÉGIONAL DE LA CLÔTURE AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

57 AVENUE JEAN JAURÈS 76290 - MONTVILLIERS
02.35.24.11.64
WWW.CLOTURESDESEINE.FR

CHARUEL
DEVIS GRATUIT



LES RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ



Cette année, nous avons porté notre choix sur un spectacle de rue. L'artiste, un allemand vivant en France, a donné de sa personne lors de ce spectacle sympathique et haut en couleurs. Il s'est fait aider par des membres du public pour le bonheur de tous.

Merci à Le Havre Seine Métropole pour ce dispositif, merci aux bénévoles pour leur aide et merci au public, que nous aurions souhaité plus nombreux, pour son active participation.



PLACES DE FOOTBALL

Places offertes par la CU et distribuées par la municipalité par tirage au sort sur inscription, réalisé par Cindy MARIE.




ÉLECTRICITÉ VALLÉE DE SEINE

- Installation
- Maintenance
- Dépannage

76480 Le Mesnil /Jumièges
 evs.electricite@Outlook.fr **07 63 44 82 01**



LE MAÎTRE s.a.s
BENOIT *06 23 83 11 39*

Entretien Espace Verts, Location,
 Fauchage, Tontes, Elagage

76430 Saint VIGOR D'YMONVILLE
 entreprisebenoitlemaitre@gmail.com *02 35 20 58 36*

TRAVAUX COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Impasse de l'Eglise



Rampe du skate park



Un grand merci à la Ville de Montivilliers et son Maire Jérôme Dubost.



Peinture extérieure local communal



Peinture extérieure bibliothèque de l'école l'Envolée

“ POUVOIR SE VOIR EN VRAI, ÇA CHANGE TOUT. ”

Votre agence de St Romain de Colbosc
3, Avenue du Général de Gaulle
76430 Saint Romain De Colbosc
Tél : 02.35.20.03.15
[groupama.fr](https://www.groupama.fr)
Groupama Centre Manche

Groupama Centre Manche.
Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole du Centre Manche. Nous rejoindre : 30 rue Paul Ligneul CS 30014 - 72043 Le Mans Cedex 9 - Tél. : 0969361011
- groupama.fr. Siège social : 10 rue Blaise Pascal - CS 40337 - 28008 Chartres Cedex - 383 853 801 RCS Chartres. Entreprise régie par le code des
Assurances et soumise à l'ACPR située 4 Place de Budapest CS 92 459 75436 Paris Cedex 09 - Intermédiaire bancaire et financier. Immatriculation
ORIAS N° 13003629 - Document et visuel non contractuels. Crédit Photo : Shutterstock



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

BUDGET

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, maintenance...)	222 500
Charges de personnel (personnel titulaire / non titulaire, charges, cotisations personnel...)	152 500
Atténuation de produits (FPIC, attribution de compensation)	66 000
Charges de gestion courante (indemnités et cotisations élus, SIVOS, SIRS, SDIS...) et charges exceptionnelles	124 158
Dotation aux provisions et amortissement et charges exceptionnelles	5 612
TOTAL	570 770

Recettes :

Excédent budget report fonctionnement	235 770
Impôts et taxes (TH, TF, TFNB, Pylône électrique)	248 000
Dotations et participations (Dotations Etat)	61 000
Produits de gestion courante (location salle polyvalente, loyers...)	25 000
Produits des services (concessions)	1 000
TOTAL	570 770

INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Remboursement emprunts et cautions	30 200
Immobilisation incorporelles (frais d'études, insertion...)	6 120
Immobilisation corporelles (travaux, matériels, voiries)	58 110
Remboursement Taxe aménagement	958 106
Subvention d'investissement	8 750
TOTAL	105 286

Recettes :

Solde exécution investissement reporté	61 132
Affectation résultat excédent fonctionnement	15 000
Subventions	18 122
Opérations d'ordre (amortissements)	2 112
Produits cession immobilisation	8 750
Dotations fonds divers (FCTVA, taxe aménagement...)	170
TOTAL	105 286



AVOIR UN CHIEN DE CATÉGORIE

Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une réglementation spécifique.

En France, ces chiens sont classés en 2 catégories : chien d'attaque et chien de garde et de défense. Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces catégories, vous êtes soumis à certaines obligations (permis de détention du propriétaire, évaluation comportementale de l'animal, conditions spécifiques d'accès de l'animal aux espaces publics, etc.).

Les chiens d'attaque, dits de 1ère catégorie, sont des chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques à des chiens de races suivantes :

- American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls)
- Mastiff (communément appelés boerbulls)
- Tosa.

Les chiens de 1re catégorie n'ont pas de pedigree. Les éléments de reconnaissance de ces chiens de 1re catégorie sont définis par arrêté.

Les chiens de garde et de défense, dits de 2e catégorie, sont les chiens des races suivantes :

- American Staffordshire terrier
- Rottweiler
- Tosa.

Ces chiens de 2e catégorie ont un pedigree.

La catégorie des chiens de garde et de défense comprend aussi les chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler. Ces chiens n'ont pas de pedigree.



Rappel : Les chiens de race sont les chiens inscrits au livre généalogique des origines françaises (LOF) - tenu par la Société Centrale Canine ou sur un livre d'un autre pays mais reconnu par la Société Centrale Canine. Seul un vétérinaire est compétent pour déterminer le type racial d'un animal et dans le doute il est recommandé aux personnes de se procurer une attestation vétérinaire qui pourra être présentée aux forces de l'ordre en cas de contrôle.

Depuis le 6 janvier 1999, il n'est plus possible d'acheter, de vendre ou de donner un chien de 1re catégorie. Le fait d'acheter, de vendre ou de donner, d'importer ou d'introduire sur le territoire métropolitain, dans les Drom : Drom : Département et région d'outre-mer, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin ou à Saint-Pierre-et-Miquelon un chien de 1re catégorie est une infraction punie de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Les peines complémentaires suivantes peuvent aussi être prononcées :

- Confiscation du ou des chiens concernés
- Interdiction, pendant 5 ans maximum, d'exercer l'activité professionnelle qui a
- Permis de préparer ou de commettre l'infraction
- Interdiction de détenir un chien d'attaque (de 1re catégorie) ou un chien de garde et de défense (de 2e catégorie) pendant 5 ans maximum.

Si vous détenez toutefois un chien de 1re catégorie ou si vous détenez un chien de 2e catégorie, vous êtes soumis à certaines obligations :

- Attestation d'aptitude à la détention d'un chien de 1re ou 2e catégorie
- Évaluation comportementale du chien
- Assurance responsabilité civile
- Permis de détention.

Rappel : Si les chiens catégorisés sont par défaut considérés comme dangereux, un chien dangereux n'est pas forcément un chien catégorisé.

Vérfifié le 15 juillet 2024 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

DEHONDT
MOTOCULTURE - INDUSTRIE

VENTE - SAV - LOCATION

ST ANTOINE LA FORET 76170 LILLEBONNE
02 35 39 80 10
www.dehondt.fr



Ets **HURAY**
Energies



02.35.38.07.79
76 170 La Frenaye

La Qualité
A Votre Service !



Fiouls - Gazoles
Granulés de bois

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour bien vivre ensemble, il est nécessaire de respecter certaines règles de vie en collectivité.

Afin de mieux vivre ensemble et d'éviter les tensions, nous avons toujours à l'esprit que nous sommes toujours les voisins de nos voisins.

Le bruit est un facteur essentiel de tension entre voisins. Pour réduire les nuisances sonores, suivons ces quelques petits conseils :

Les travaux de bricolage et de jardinage engendrant une gêne sonore ne sont autorisés que sur des tranches horaires définies, règlementées par arrêté préfectoral.



Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00,

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00,

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Un bruit prévu est mieux accepté. Prévenons nos voisins lorsque nous faisons du bruit de façon exceptionnelle et acceptons ceux de nos voisins. N'oublions pas que certaines activités ont besoin d'être

réalisées dans des lieux adaptés.

Les nuisances sonores peuvent être ponctuelles (par exemple une fête) ou répétitives (aboiements, musique forte), de jour (tapage diurne de 7h à 22h) comme de nuit (tapage nocturne de 22h à 7h).

Les animaux

Assurons-nous que notre chien n'aboie pas lors de nos absences.

Tenons notre chien en laisse pour éviter qu'il n'effraie quelqu'un.

Les propriétaires de chiens doivent être très vigilants. Ils doivent ramasser les déjections de leurs animaux laissées sur les lieux de passage et sur les espaces verts qui servent souvent, d'ailleurs, d'espace de jeux (city stade, terrain de foot) pour nos enfants, nos jeunes et nos écoliers.



LA FLAMME OLYMPIQUE

Une rue porte le nom de : rue de la Flamme, elle se trouve en face le terrain de foot.

Pourquoi me direz-vous, et bien tout simplement en 1991 la Flamme olympique est passée par notre belle commune. La Poste était l'organisateur officiel du parcours de la Flamme olympique des XVI Jeux olympique d'hiver d'Alberville et de la Savoie : départ le 14 décembre 1991 et arrivée le 8 février 1992.

C'est grâce au témoignage de Mme Hérambourg, qui nous a remis les documents sur ce passage car c'est son fils Cyril qui avait été choisi pour porter la flamme.

Pour preuve un extrait du journal de l'époque qui titrait : La Flamme olympique « La foule au petit matin ». Annotation de Mme Hérambourg au dos d'une carte postale sur le parcours de la Flamme olympique :

Le 28 décembre 1991 à 5h22 le matin, Cyril traverse St Gilles de la Neuville avec la Flamme olympique. 11h22, elle est à Bolbec en passant par Fécamp portée de main en main par les relayeurs.

Concernant la tenue, nous avons une description précise dans le courrier envoyé au jeune Cyril par la Poste : combinaison isothermique + gants + bandeau.

Merci encore Mme Hérambourg pour ce beau témoignage.





VOEUX 2024



LES VOEUX DES AGENTS





8 MAI



11 NOVEMBRE



FÊTE DES MÈRES

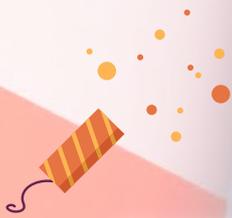


MÉDAILLES DU TRAVAIL



FLEURISSEMENT





CMEJ

Le CMEJ remercie chaleureusement le Comité des Fêtes pour son aide financière, le Club des Aînés, l'équipe enseignante, les Parents d'élèves élus, les bénévoles pour leur précieuse participation et toutes les entreprises pour leur partenariat.



La boum



Bocasse



Après-midi jeux





Préparation des élections



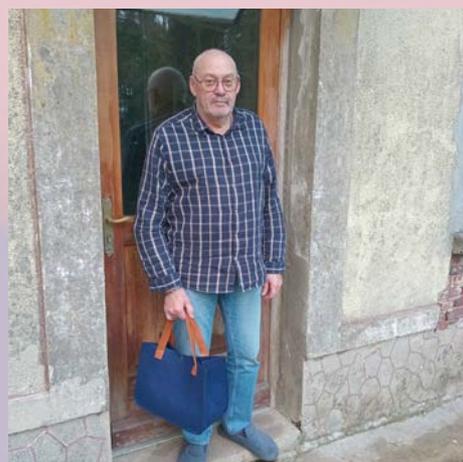
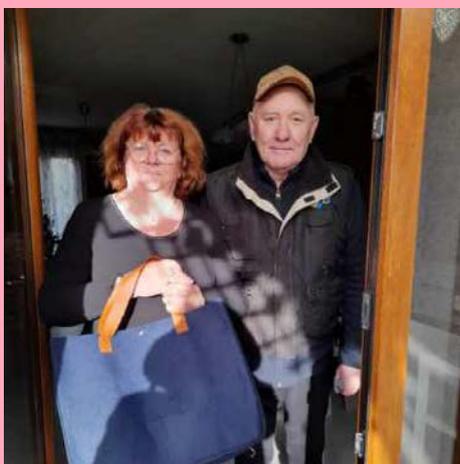
Élection du Maire et des deux Adjointes



LE REPAS DES AÎNÉS



COLIS DES AÎNÉS



Merci aux Aînés ayant accepté de paraître sur les photos.
Merci aux bénévoles et aux conseillers municipaux pour la distribution des colis pour nos Aînés.



NOËL DES ENFANTS



Domino le clown a enchanté petits et grands avec son spectacle et surtout la création d'animaux, de fleurs avec des ballons, suivi de l'arrivée du Père Noël et d'un goûter. Les enfants sont repartis avec des chocolats et un petit cadeau.



LE SIVOS

Et voilà ! encore une année de passée, nous voici désormais en 2025, le SIVOS a 17 ans de fonctionnement.

Petit retour sur 2024 : cette année la fréquentation de la cantine est encore en évolution, nous comptons désormais 103 cantiniers sur le 120 enfants inscrits dans nos écoles. Pour assurer ce service, nous pouvons compter sur les agents du SIVOS : Anne-Sophie, Dominique, Fanny, Pauline, Céline et Hilda. Nous tenons à les remercier pour la qualité de leur travail, leur réactivité et adaptation. Régulièrement, les agents ont des formations qui leur permettent de connaître les dernières évolutions de la réglementation ou d'acquérir des connaissances sur le juste positionnement professionnel.

Pour le plaisir des enfants, une fois par mois, il y a des repas à thème et en fin d'année scolaire, un pique-nique est organisé.

En septembre 2024, le SIVOS a organisé un café rencontre

à la cantine pour les nouvelles familles afin de créer du lien avec les parents et leur permettre de visiter des locaux. Pour 2025, nous le programmerons avant la rentrée scolaire afin de permettre aux enfants d'approprier ce lieu nouveau.

Il y a parfois des aléas comme ce jour du 21 novembre où la neige s'est invitée : un service de restauration scolaire a tout de même fonctionné. Merci à tous pour l'aide apportée (équipes pédagogiques, agents et membres du SIVOS, et vous parents ...).

Durant décembre nous avons encore eu la visite des lutins farceurs du Père Noël. Des activités ont aussi été proposées sur le temps méridien par les agents SIVOS comme la fabrication de décorations pour le sapin de la cantine... Le repas de Noël a eu lieu le 19 décembre dans la salle polyvalente de Saint Gilles de la Neuville en présence d'enseignants et d'élus du SIVOS. Une belle ambiance !

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

Cindy MARIE et Brigitte ESTRIER



ÉCOLE HENRI BOULLEN



Petite école est devenue encore plus petite. Nos effectifs sont passés à 54, qu'il est loin le temps où plus de 80 enfants couraient dans la cour.

En cette année scolaire 2024 2025, nous accueillons 12 Petites sections, 10 Moyennes et 4 Grandes chez Mme BAILLEUL, secondée par Anne Sophie et 15 Grandes sections et 11 CP chez M. VASSE, secondés par Dominique.

L'année 2023-2024 a été plutôt tranquille, la présence du COVID n'entraînant plus forcément un passage en télétravail. Donc nous avons pu nous retrouver régulièrement autour de nos journées traditionnelles (Halloween, Noël...) et en cette année de jeux olympiques, nous avons organisés les « zozolympiades » grâce à l'aide de nombreux parents et après un dur entraînement nous avons fait quelques podiums lors du cross interscolaire d'Etainhus.

Le fil rouge de l'année étant les châteaux forts, nous avons conçu le spectacle de Noël sur ce thème ainsi que notre sortie de fin d'année : Le château de Crèvecœur où les enfants ont découvert la vie au moyen âge.

Un ancien élève de l'école, Julien Hauchecorne, nous a proposé un après-midi à la ferme de Bréauté, avec dégustation de yaourts maison. Puis Dominique et son fils nous ont fait la surprise de nous amener à l'école des poussins. Cette année, nous travaillerons sur les animaux.



FÊTE DU LUDISPORTS



LUDISPORTS



SCEA PEPINIÈRES D'EPRETOT
BARBAY Hervé
124 R.D 6015 ,76430 Epretot

Tout pour le Jardin
Axe routier : Le havre/ saint romain de colbosc

Bureau: 02.35.20.14.97
pepinieresdepretot@gmail.com
suivez nous sur 



siret 434 330 437 00014

ÉCOLE L'ENVOLÉE

L'année 2024 à l'école L'envolée fut riche en événements. De la visite du stade Océane pour les CE1/CE2 au fleurissement de la mairie par les trois classes, en passant par la fête de fin d'année, le printemps fut bien rempli. D'autant plus qu'en Juin les élèves eurent la joie de visiter Rouen sous la forme d'une chasse au trésor. La veille de la rentrée, le village fut bien animé avec une multitude de stands. Merci à la CMEJ et aux mamans élues pour cette magnifique journée. Fin Septembre, les trois classes participèrent à la traditionnelle opération « Nettoyons la nature ». Pour Halloween, l'école fut envahie par plein de petits monstres.

Les enfants préparent actuellement le marché de Noël, et ce n'est pas la neige qui viendra refroidir leur ardeur !





FRESQUE DU SOL



La classe de CM2 de Mme Dellier a pris part au lancement national de la Fresque du Sol version 8-12 ans, le mardi 3 décembre.
Gaëlle LE GUEN-SAILLY
Facilitatrice de la Fresque du sol



PLANTATION ARBRES

Suite à l'invitation de Messieurs Lethuillier et Bonhomme, agriculteurs de Gommerville, les élèves de l'école l'Envolée ont planté 400 arbres avec l'aide de l'association des chasseurs des bosquets de Gommerville, du corps enseignant, de parents accompagnateurs et d'élus.



LES RANDONNEURS CYCLISTES

Pour votre santé, attention à l'abus d'alcool, pratiquez une activité physique régulière



LABD

Les deux lotos que nous avons organisés pour l'association LABD sur l'année 2024, ont été un succès. Nous sommes heureux de voir de plus en plus d'habitants de St Gilles de la Neuville sur nos événements, certains sont très chanceux et rentre à chaque fois avec un lot.

A vos agendas pour noter la prochaine date, le samedi 5 avril, loto LABD.

L'association les amis de BLÉVILLOT vous souhaite une très bonne et heureuse année 2025.



L'ATELIER COUTURE



SOURIS SAINT GILLES



COMITÉ DES FÊTES



Après-midi foot

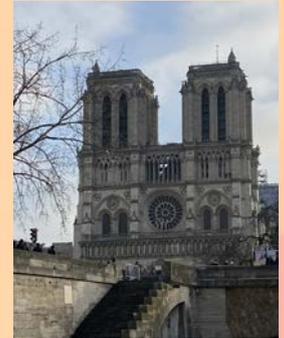


Halloween





Soirée karaoké



Journée à Paris

Cyril Marie
Ebenisterie
Marqueterie

Fabrication de meubles
sur mesure ou selon modèle
Restauration de meubles anciens
Marqueterie
Création d'objets personnalisés
Fabrication de jouets enfants
Devis gratuit

459 imp de la sablière - 76430 Saint Gilles de la Neuville
Courriel : ebenisteriemarie@gmail.com
Site internet : <https://ebenisteriemarie.wixsite.com/arts>
facebook: Ebenisterie-Marqueterie Marie.C
Siret : 835 367 731 00014

02 35 26 55 20
07 83 63 61 26

ST HOMAS

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
VIDANGE DE FOSSES
DEBOUCHAGE

A VOTRE SERVICE DEPUIS 2005

49, rue du Bas de la Mare au Leu - 76430 Les Trois Pierres
02 35 31 48 26
terrassement-sailly@orange.fr
<https://terrassement-sailly.fr/>

Decapage Forage Expertise Comblement

Marnière?

www.explor-e.fr

explor-e - 908 ter, route de Veules-les-Roses 76760 Yerville
Tél. : 02.35.95.14.85

CLUB DES AÎNÉS

GALETTE DES ROIS

Le dimanche 21 janvier 2024, le club a invité ses Adhérents à fêter les ROIS autour d'un repas : amuse-bouche, assortiment de charcuterie, sorbet, cuisse de canard confite, salade fromage et galette des rois.

Reine : Mme DUVAL Roi : M. HOUDARD

Ensuite tirage des lots des grilles remplaçant la tombola.

La journée s'est terminée dans une bonne ambiance.



JOURNEE DU 29 JUIN 2024

Avant les vacances d'été les Adhérents du CLUB se sont réunis autour d'un repas «buffet» toujours très apprécié

Dans l'après-midi, certaines personnes ont joué aux cartes, triominos,

Très bonne journée.



JOURNEE «PRO-CONFORT»

Le 10 juillet, la société PRO-CONFORT est venue nous présenter leurs produits

Dans la matinée; nous avons accueilli les adhérents avec un café et des viennoiseries.

Le repas a été offert par la société et chaque participant est reparti avec du jambon sec et une bouteille de rosé



DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 2024

Le Dimanche 1er septembre 2024, le club a participé aux OLYMPIADES à la demande du conseil municipal des Jeunes

Confection et vente de gâteaux à leur profit.



ASSEMBLEE GENERALE DU 24 OCTOBRE 2024

Le jeudi 24 octobre 2024, le club a invité les Adhérents pour son assemblée générale avec la présence de Mme le MAIRE que nous remercions.

M. LEPILLER désirant arrêter ses fonctions de vice-président pour des raisons de santé,

Le nouveau bureau se compose de :

Mme SIEURIN Chantal, Présidente

M. BOUTEILLER Bruno, Vice-président

Mme HACHER Yvonne; Secrétaire-Trésorière.

Après l'assemblée générale, nous avons partagé un repas : amuse-bouche, coquilles Saint-Jacques, paëlla, salade fromage, mini gâteaux.

L'après-midi s'est terminée par des jeux de cartes, triominos



Pour votre santé, attention à l'abus d'alcool, pratiquez une activité physique régulière



ESPC

En 10 ans le club aura tout simplement doublé d'effectif de licenciés. En 10 ans nous aurons retrouvé toutes les catégories en nom propre.

La vie d'une association sportive c'est de créer une osmose entre les temps de jeu ainsi que d'une ambiance interne collective et solidaire, ces bons moments où se rencontre lors de la journée d'accueil, où l'on partage une part de galette des rois avec les familles qui très solidairement nous aide à organiser un tournoi en mémoire de Marcel LEMAITRE. Ce sont quelques fois des journées épuisantes, mais tellement fructueuses et enrichissantes.

Ces tournois de fin d'année sont aussi le but de créer des cohésions et des temps de jeu plus ludique

que sportifs, ainsi en juin 2024 ce sont plus de 70 enfants et une dizaine d'éducateurs (ainsi que de nombreuses familles) qui sont allés en Bretagne participer à un tournoi inter-régional.

Pour les temps sportifs, nos aptitudes auront toujours des limites mais nous devons nous efforcer de nous tirer vers le haut. Notre politique d'inclusion des jeunes « Le sport avant le score » est ouverte pour notre école de foot (U7 à U11), mais nos critères pour les catégories supérieures ne sont pas si stricts, nos engagements sont basés sur un juste équilibre entre les axes de progression de tous et les besoins de la compétition.

L'objectif de 2024/25 sera de (re) labelliser notre école de foot, objectif

que nous avons délaissé tant les critères fédéraux à atteindre, étaient démesurés et déconnectés des clubs ruraux comme l'ESPC.

Nous remercions les municipalités que nous sollicitons souvent et qui sont toujours à nos côtés pour que tous puissent pratiquer du sport dans un cadre rural agréable. Grâce à votre soutien matériel et financier nous pouvons encore proposer une offre de sport de proximité, solidaire et rural.



LA CHASSE

L'Association de Chasse de Saint-Gilles-la-Neuveville a clôturé une saison de chasse de septembre 2023 à mars 2024 et a entamé une nouvelle saison à la mi-septembre dernier, qui se poursuivra jusqu'en mars 2025.

Le bureau s'est agrandi et compte désormais six administrateurs avec l'arrivée de deux nouveaux membres, contre quatre l'an dernier.

L'association a enregistré trois départs et accueilli quatre nouveaux chasseurs pour la saison 2024/2025. Elle regroupe désormais 32 membres, permettant une gestion optimale des activités sur un territoire majoritairement composé de plaines.

Les activités de chasse, réglementées, contribuent à maintenir l'équilibre des populations animales et à limiter les dégâts aux cultures ainsi que les risques de collision sur des routes de

plus en plus fréquentées.

En mars dernier, en partenariat avec la Fédération de Chasse FDC76 et de nombreux bénévoles, l'association a participé à un comptage des gibiers sur le territoire. Les chasseurs jouent également un rôle dans la régulation des espèces classées nuisibles, telles que les renards, les pies et les ragondins.

Pour ce faire, des piègeurs spécialement formés interviennent. Cette année encore, quatre membres de l'association ont suivi une formation de deux jours à la fédération en novembre.

L'association a également rejoint le GIC Guy de Maupassant, un groupe de 28 adhérents constitué d'associations et de groupes indépendants. Cette adhésion a

permis à l'association d'obtenir les autorisations nécessaires pour la réintroduction de perdreaux sur son territoire. Cette année, elle a ainsi pu réintroduire une cinquantaine de perdreaux en différents points de son territoire de chasse. Ce repeuplement, visant à soutenir une espèce en légère diminution, contribue à préserver la biodiversité à Saint-Gilles de la Neuveville.



YOGA

Vous cherchez un moment de calme et de bien-être dans votre quotidien ? Rejoignez nos cours de Yoga doux à la salle polyvalente de Saint-Gilles-de-la-Neuveville, chaque lundi de 18h30 à 20h00.

À partir de 18 ans, débutants ou initiés, les cours s'adaptent à vos besoins et à votre rythme.

Les séances sont animées par Christine, professeure certifiée, passionnée par le bien être et la douceur. Ambiance chaleureuse et conviviale garantie.

Vous pouvez la joindre au 06.23.43.12.83 pour plus de renseignements.



MPT



Grâce au partenariat entre la Municipalité et la MPT, les enfants de Saint Gilles de la Neuveville bénéficient de la gratuité de l'adhésion à la MPT



ÉTAT CIVIL

Naissances

Hugo LEGER	03/03/2024
Robin LEMOINE	22/03/2024
Alice GUENIER	03/04/2024
Emilio MAZE-COLBOC	06/05/2024
Gabriel LECLERC	20/06/2024
Lucya DEMARE	21/06/2024
Louis VILLEZ	28/10/2024
Alba COZIC	31/10/2024



Gabriel



Alice



Robin



Alba



Emilio



Lucya



Mariages

Sylvie SIEURIN et Dominique RONZIERE	11/05/2024
Lucie PAILLETTE et Clément CAVARROC	15/06/2024
Lesly LEVIEUX et William MAUBERT	19/12/2024



Sylvie et Dominique

Noces d'Or

Catherine et Alain LEPILLER	06/07/2024
-----------------------------	------------



Catherine et Alain



Lesly et William

Décès

Raymond DUBOIS	05/03/2024
Marie YVER née GRIEU	26/03/2024
Fabrice BAILLIEUL	30/03/2024
Joël HERAMBourg	31/07/2024
Philippe QUITARD	23/09/2024
Thérèse Landrin	10/12/2024

TARIFS SALLE POLYVALENTE

TARIFS LOCATION 150 PERSONNES MAXIMUM	ST GILLAIS	EXTÉRIEURS
ASSOCIATIONS ST GILLES (journée si disponibilité et week-end définis)	GRATUIT	
ASSOCIATIONS A BUT NON LUCRATIF SERVICES DE L'ETAT	GRATUIT	
CONFÉRENCE OU ASSEMBLÉES SANS REPAS (valable du lundi au jeudi)		180,00 €
LOCATION WEEK-END du vendredi soir au lundi matin	400,00 €	700,00 €
supplément jour férié vendredi ou lundi	50 €	50 €
LOCATION VAISSELLE (prix par personne)	0,80 €	1,10 €
FLUTE CHAMPAGNE PAR PERS (en plus de la location vaisselle)	0,15 €	0,15 €
ÉLECTRICITÉ SELON CONSOMMATION K WATT	0,15 €	0,15 €
ARRHES À VERSER A LA RÉSERVATION 30 % DU PRIX DE LA LOCATION	120 €	210 €
CAUTION À VERSER LE JOUR DE LA LOCATION RENDUE LE JEUDI SUIVANT	800,00 €	800,00 €

TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE

Type de concession	Nombre de personnes	Durée	Tarif
Tombe sans caveau	2	30 ans	200 €
Tombe avec caveau	2	30 ans	200 €
Cavurne	2	30 ans	200 €

NUMÉROS UTILES

Maison médicale

La vieille route 76430 Saint-Romain-de-Colbosc
02 35 55 43 43

Médecin de garde secteur du SAMU du Havre

02 32 73 32 33

Hôpital local de Saint Romain de Colbosc

8 Avenue général de Gaulle 76430
Saint-Romain-de-Colbosc
02 32 79 51 51

Portage de repas à domicile

Brottonne-Service
02 32 70 48 00

La Poste de Saint Romain de Colbosc

Rue de l'Hotel de ville
76430 Saint-Romain-de-Colbosc
3611 (numéro non surtaxé)

Déchetterie de Communauté Urbaine

Route de la Chapelle,
76430 Saint-Romain-de-Colbosc
02 35 22 25 25

Centre des finances publiques d' Yvetot

2 Rue du Couvent, 76190 Yvetot
02 35 95 98 60
sip-sie.yvetot@dgifp.finances.gouv.fr

Maison Pour Tous et Bibliothèque

4 avenue Général de Gaulle
76430 Saint-Romain-de-Colbosc
02 35 20 00 16

P.A.I.O.

(la Permanence Accueil Information Orientation,
jeunes de moins de 25 ans)
Rue des Halles 76430 Saint-Romain-de-Colbosc
02 35 30 21 19

Gendarmerie

49 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
76430 Saint-Romain-de-Colbosc
02 35 20 50 13

Vétérinaire de garde

0 899 232 716

Orange - Signalisation des dégâts

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

Enedis

09 72 67 50 14

Titres d'identité :

Rendez-vous en ligne mairie de St Romain de Colbosc :
<https://rdv.anct.gouv.fr/org/49/saint-romain-de-colbosc>

Plateforme ANTS :

France Titres - ANTS vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité.
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Fourrière animale :

02 35 55 19 11



C'est l'entreprise qu'il vous faut !

Ravalement
Peinture
Décoration

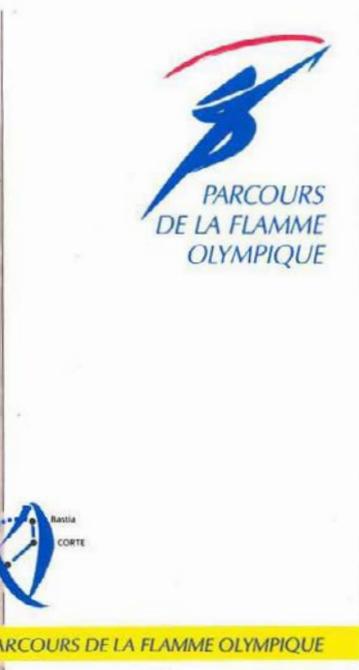
DEVIS
GRATUIT

Revêtements muraux
Revêtements de sols
Nettoyage de façades

02 32 65 68 10

ZA Saint-Jean-de-la-Neuille

www.peinture-de-caux.fr



Meilleurs Voeux 2025

